

Collège des Bernardins

Département Economie Homme Société
Séance du 3 décembre 2009

LA COMPTABILITE, L'ENTREPRISE ET LA PROPRIETE

Eve Chiapello

HEC Paris

RESUME¹

Partant du lien de représentation qui unit l'entreprise et la comptabilité, dans lequel la première est donnée à voir et de là, définie par la seconde, l'exposé présente trois thèses qui s'articulent autour de la question transversale de la définition de l'entreprise par la comptabilité:

- L'entreprise est construite comptablement et la question du profit est centrale dans cette construction. L'entreprise comme action collective est ainsi encadrée et donnée à voir par un cadre comptable qui la finalise économiquement (*bottom line*), **en fonction des êtres qui ont un droit sur cette *bottom line*** (les « propriétaires »).
- La comptabilité est un exercice conventionnel si bien que **la définition de l'entreprise comme de son profit est variable**. Le passage du bilan dynamique au bilan statique actuariel en particulier, est détaillé pour en souligner le changement de paradigme et les implications qu'il représente, dont la moindre n'est pas **l'évolution de la quantité et de la nature même des actifs**. Plusieurs logiques comptables très différentes se succèdent ainsi derrière le terme de comptabilité, jusqu'aux *International Financial Reporting Standards* (IFRS) actuelles, dernier développement du processus de normalisation comptable par lequel l'entreprise fait entrer le marché dans ses comptes afin notamment de rapprocher sa valeur comptable de sa valeur de marché. Ce passage contribue à la faire basculer dans un système financiarisé qui transforme radicalement le travail du manager et la nature même de l'entreprise. L'entreprise, lieu de la marchandisation dans la période « dynamique », devient au XXI^e siècle un **portefeuille** d'activités combinables par des achats et ventes sur les marchés d'entreprise. **L'entreprise devient elle-même une marchandise ou un panier de marchandises.**
- La pratique comptable actualise enfin un système de droits de propriété déterminant dans les modes de calcul du profit (cf. présentation de M. Xifaras du 29 octobre 2009, Collège des Bernardins). Elle y est présentée à la fois comme enveloppe patrimoniale et réserve de jouissance au profit des actionnaires. Peut-on alors isoler la question de la propriété de la firme de celle de la propriété par la firme?

Bibliographie de textes d'Eve Chiapello sur le sujet

- « Die Konstruktion des Wirtschaft durch das Rechnungswesen », 2009. in: « Diskurs und Ökonomie. Diskursanalytische Perspektiven auf Märkte und Organisationen », Diaz-Bone Rainer, Krell Gertraude (eds), Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften (VS-Verlag), 2009, 125-149
- Accounting and the birth of the notion of capitalism, *Critical Perspectives on Accounting*, vol 13, Issue 3, March 2007, 263-296
- « Accounting at the heart of the performativity of economics » –*Economic Sociology newsletter*, novembre 2008, vol. 10, N°1
- « La construction comptable de l'économie », in *Idées*, n°152, juin 2008, pp. 26-34

Sur les IFRS

- « Transformation des conventions comptables, transformation de la représentation de l'entreprise », in : *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*, M. Capron (eds), La découverte, 2005, pp. 121-150
- « Les normes comptables comme institution du capitalisme .Une analyse du passage aux IFRS en Europe à partir de 2005 », E. Chiapello, *Sociologie du travail*, Juillet-Septembre 2005, vol 47, n°, pp. 362-382

¹ Résumé et compte-rendu par Frédérique Chave.